

TABLE RONDE DE L'ONOMASTICON ARABICUM

(Gand, 6-9 octobre 1973)

Geneviève Humbert-Fourcade, Lakhdar Souami et Jacqueline Sublet, de la section orientale (arabe), se sont rendus au début du mois d'octobre à Gand pour participer au colloque annuel de l'entreprise internationale de l'Onomasticon Arabicum (O. A.), où étaient également présentes les équipes italienne et belge.

Les différentes équipes présentèrent d'abord leurs rapports d'activité; le projet de traitement automatique des chaînes de transmission du savoir fut ensuite abordé ainsi que le problème de la translittération des noms et toponymes étrangers; puis on passa à la critique des publications et particulièrement des « Nouveaux documents sur la mise en ordinateur des données biographiques » parus en 1973; enfin, il fut discuté collectivement d'un projet de description bibliographique et analytique des sources imprimées et manuscrites intéressant l'onomastique arabe, projet présenté par L. Souami.

1. Rapport d'activité des différentes équipes.

A Palerme, Adalgise de Simone a dépouillé les textes concernant les musulmans de Sicile chez les auteurs suivants : Ibn al-Atīr, Suyūṭī, Muḥī al-dīn Ibn 'Abd al-Zāhir et Ibn Sab'īn. Son travail a ceci de particulier qu'il présente des problèmes quotidiens de translittération de noms étrangers, transmis en écriture arabe.

A Rome, Renato Traini a achevé le dépouillement des notices consacrées aux personnages dont le nom commence par la lettre *alif* dans les sources yéménites qu'il étudie. Le listing correspondant sera publié en janvier 1974. Au cours de ses dépouillements, Renato Traini relève les renseignements originaux qu'il peut trouver concernant les titres d'ouvrages écrits par les titulaires de notices. Il se propose de regrouper toutes les informations données par les sources sur ces titres d'ouvrages, puis de rechercher, à l'aide des catalogues de manuscrits des différentes bibliothèques, les lieux où des manuscrits de ces ouvrages sont susceptibles d'être conservés.

A Rome également, Angelo Arioli fait l'étude des personnalités qui ont vécu dans la ville de Qazwīn à travers le Kitāb al-tadwīn wal-riḡāl de al-Qazwīnī. Il fera l'édition scientifique des parties prosopographiques de cet ouvrage.

Enfin, Biancamaria Scarcia prévoit de publier en juillet 1974 le premier listing issu des dépouillements des textes chi'ites. Elle a le projet d'utiliser ensuite les nombreux manuscrits des textes découverts par elle au cours de sa mission en Iran en 1973. Une étude à faire s'impose à elle au fur et à mesure que progressent ses dépouillements : celle de la terminologie proprement chi'ite employée pour exprimer la *ṭiqa* (fiabilité) des personnages, en matière de transmission.

A Gand, Thérèse Knapen a mis sur bordereaux les 1.500 personnages titulaires de notice dans le *Durrat al-ḥiḡāl fī asmā' al-riḡāl* de Ibn al-Qāḏī, tandis que Erik Vandendriessche a presque fini de dépouiller le *Buḡyat al-multamis fī ta'rīḡ riḡāl al-Andalus de al-Dabbī*. Marc Plancke prépare un article sur la *nisba*, qui est une sorte d'appellation « de relation », obtenue généralement par dérivation à partir d'un nom de lieu, de tribu ou de personne.

A Paris, le premier listing, reproduit par procédé offset, issu du dépouillement du *Šaḏarāt al-ḏahab fī aḡbār man ḏahab* de Ibn al-'Imād, est d'ores et déjà à la disposition des personnes intéressées ; l'équipe parisienne a, en outre, veillé particulièrement à ce que paraisse en même temps la publication collective des membres de l'Onomasticon Arabicum intitulée « Nouveaux documents sur la mise en ordinateur des données biographiques » (série O. A. n° 4, dans la collection de l'I. R. H. T., « Bibliographies, colloques, travaux préparatoires »). L'équipe se propose maintenant de publier prochainement le listing correspondant au dépouillement d'un manuscrit inédit sur la famille Tabarī de la Mekke, tout en poursuivant ses dépouillements en cours.

Le programmeur de l'entreprise Onomasticon Arabicum, Pierre Richard-Bréaud, vient de publier son programme sous le titre « Traitement automatique des données biographiques, analyse et programmation », dans le n° 5 de la série O. A., toujours dans la collection de l'I. R. H. T.

L'équipe parisienne a accueilli récemment Mongi Kaabi, assistant à l'Université de Tunis, qui se propose de former une nouvelle équipe de l'Onomasticon Arabicum à Tunis, après un stage d'un mois à l'I. R. H. T. en septembre 1973.

2. *Reconstruction des chaînes de transmission du savoir.*

Les personnages titulaires de notices dans les ouvrages dépouillés sont historiquement liés entre eux, pour s'être transmis un enseignement en particulier. L'ensemble de ces liens constituent des « chaînes » de transmission du savoir, qu'il serait extrêmement intéressant de pouvoir reconstruire. Jusqu'à présent, nous avons omis intentionnellement de mentionner sur nos bordereaux de dépouillement les noms des maîtres et des élèves de chaque personnage, car les problèmes d'identification sont loin d'être résolus. Mais, lorsqu'un certain nombre de personnages parfaitement identifiés sera enregistré dans la mémoire de l'ordinateur, on pourra reconstituer les liens culturels qui existaient entre eux, en leur affectant éventuellement un numéro identificateur correspondant à leur numéro d'enregistrement dans la machine. Dès à présent, Renato Traini et Biancamaria Scarcia en particulier s'efforcent de relever sur leur fichier personnel, au cours de leurs dépouillements, les indications qui devraient leur permettre de reconstituer ces « chaînes », et également de faire une étude du vocabulaire technique de la transmission.

M^{me} Scarcia a déjà pu reconstruire plusieurs chaînes dans un ouvrage de taille réduite ; en reconstituant ces chaînes, elle s'est aperçue qu'elle pouvait identifier, à cette occasion, des personnages qui n'étaient pas titulaires de notices dans cet ouvrage.

En ce qui concerne l'enregistrement et le traitement de ces chaînes par ordinateur, il est encore trop tôt : le projet est trop vaste et insuffisamment préparé. Il est mis à l'étude pour l'année 1974 ; le résultat des réflexions et des expériences à ce sujet sera à l'ordre du jour prioritairement lors du colloque de Rome l'année prochaine.

3. *Les problèmes de translittération.*

Beaucoup d'indications onomastiques ou toponymiques d'origine étrangère sont transcrites en arabe, en particulier dans des textes ayant trait à l'Andalousie, la Sicile, la Perse ou la Turquie notamment. Or, le système vocalique de l'arabe classique écrit étant pauvre, il ne rend que très imparfaitement compte de systèmes vocaliques plus riches comme ceux du turc, du persan, etc. Il s'agit pour nous de transcrire à notre tour ces indications en caractères latins, pour l'enregistrement en ordinateur : nous ne pouvons décider de reproduire purement et simplement le mot tel que les Arabes l'ont écrit (nous ne tiendrions alors pas compte de la langue d'origine), car les voyelles brèves ne sont pas notées en arabe, d'une façon générale. Si nous décidions par contre de translittérer ces indications à partir de leur langue d'origine, directement, sans passer par l'intermédiaire de l'écriture arabe, il nous faudrait ajouter les signes nécessaires pour représenter les voyelles et les consonnes des langues correspondantes, ce qui bouleverserait le programme de mise en ordinateur. A tout ceci s'ajoute le fait que le clavier de la machine à perforer propose une gamme limitée de signes.

Ce problème sera également à l'ordre du jour lors du prochain colloque : M^{me} Scarcia pour le turc et le persan, Marc Plancke pour le berbère, enfin Adalgise de Simone pour le latin et le grec devront présenter les solutions qu'ils peuvent envisager.

M^{me} de Simone s'intéresse à ce problème, particulièrement du point de vue de l'évolution de la translittération arabe pour les toponymes : cette translittération varie, en effet, avec les époques, obéissant à des lois qu'il serait intéressant de découvrir.

4. *Critique (autocritique) des « Nouveaux documents... ».*

— En ce qui concerne la définition précédente de la rubrique SUH (« élément du nom nécessaire et suffisant pour désigner un personnage... », *élément qui a prévalu au cours de l'histoire*), elle paraît désormais insuffisante : d'une part, en effet, elle n'est valable que pour des personnalités très connues ; d'autre part, elle risque de ne s'appliquer qu'à des espèces de surnoms attribués à *posteriori* aux personnalités en question, après leur mort. La définition est donc modifiée par l'addition suivante : lorsque l'on n'a pas de *šuhra* incontestable (ayant prévalu au cours de l'histoire), on peut noter également sous la rubrique SUH les informations introduites par des expressions signifiant « connu sous le nom de » (en arabe : « al-ma'rūf bi », « al-mašhūr bi », « al-mulaqqab bi », etc.) :

ex. : SUH S.AYRAFI-/MA*RU-F BI

— M^{me} Scarcia propose l'adoption du signe %, en case 12 de la partie du bordereau réservée aux références bibliographiques. Il signifierait que le nom du personnage qui précède est un nom reconstitué d'après les informations éparses dans un ouvrage, mais que ce personnage n'est pas titulaire d'une notice dans l'ouvrage en question :

ex. : SD T 7 % S=AD=ARA-T

— En ce qui concerne l'intérêt de l'enregistrement de certains termes à valeur laudative (du moins dans le contexte des ouvrages de biographies que l'on dépouille actuellement), l'accord se fait sur le critère suivant : un élément

a de la signification en raison inverse de sa fréquence d'occurrence : plus une information est rare dans un ouvrage, plus elle a de signification. Ce critère a l'inconvénient d'être variable selon les ouvrages et les auteurs. Mais en même temps il est significatif dans une optique de comparaison des sources et peut-être pour une étude de l'évolution des valeurs et de la langue selon les époques. Par exemple, pour les premiers siècles du moins, le mot « ḥāfīz » sera relevé (et noté sous la rubrique LQB).

— L'équipe française demande l'adoption d'une rubrique permettant de noter le lieu de l'ascendance d'un personnage. M^{me} Scarzia propose la rubrique HAQ définie de la façon suivante : c'est sous cette rubrique que l'on notera le lieu où la famille d'un personnage a son origine sans que lui-même y ait habité (se reporter dans ce dernier cas à la rubrique HAL), ou bien le lieu où la descendance d'un personnage a essaimé (pour les Chi'ites). Ce sera sous cette rubrique que l'on notera en particulier des indications de lieu introduites par l'expression « min ahl » (signifiant à peu près « être des gens de »), dans la mesure où l'on ne sait pas si le personnage dont il s'agit a effectivement vécu lui-même dans ce lieu ou s'il s'agit d'une indication d'origine :

ex. : HAQ IS.FAHA-N/MIN AHL
 — /MIN AS.L
 — /LAHU AS.L
 — /AS.LUHU etc.

— L'équipe française propose de remplacer le mot conventionnel Z. ANI-N (signifiant « accusé, soupçonné de ») par la convention QI-LA (« dont on dit que »), le mot Z. ANI-N lui paraissant trop recherché.

— Une rubrique SRK paraît indispensable à l'équipe belge pour noter les renseignements que l'on a sur les préoccupations scientifiques des personnages, sans que l'on puisse parler à ce propos de métiers (ex. : expressions telles que tafaqqaha, 'ālim fī-l-ṭibb, etc.). Les autres équipes, tout en n'y voyant pas d'inconvénient pour l'équipe belge, n'ont pas l'intention de relever ces informations.

— De même, l'équipe belge voudrait relever tous les termes « honorifiques » (nabīl, 'ālim, etc.), peut-être sous la rubrique LQB. Les autres équipes n'envoient pas de le faire à ce stade du travail.

— Un signe conventionnel nouveau a été adopté. Ils'agit du signe †. Celui-ci, placé exclusivement devant une date, signifiera « aux environs de » l'année en question.

5. *Projet de description bibliographique.*

Plusieurs séances de travail ont été consacrées à la discussion critique du projet de description bibliographique des sources éditées et manuscrites intéressant le domaine de l'onomastique arabe. Ce projet a été présenté par Lakhdar Souami. Seule la partie « description externe » a pu être discutée. La partie « contenu » sera discutée lors du prochain colloque. L'équipe française est chargée de rédiger le questionnaire de description externe. Ce questionnaire devra tendre dans la mesure du possible à poser les différentes questions en clair, de façon que la réponse ne soit constituée que par oui ou par non (sous forme de croix cochée ou non).

Ce projet se prépare d'ores et déjà par la description que doit faire chaque équipe de sa bibliothèque. A Palerme, la liste des ouvrages « onomastiques » possédés par la bibliothèque de l'Université est terminée. A Rome, Renato

Traini a terminé la liste des ouvrages intéressant notre domaine possédés par l'Accademia dei Lincei. Les fiches bibliographiques des ouvrages possédés par Biancamaria Scarcia sont prêtes. Celles de l'Istituto per l'Oriente ne sont pas tout à fait terminées.

6. *Le prochain colloque aura lieu à Rome en novembre 1974.*

Les Français présenteront le projet de description externe des ouvrages biographiques et prépareront la discussion de la description interne (contenu).

L'équipe italienne fera part des résultats de ses réflexions sur l'enregistrement des chaînes de transmission sur ordinateur.

Marc Plancke parlera de la *nisba*. L'article qu'il prépare sur ce sujet est destiné à paraître dans le prochain numéro de la revue *Al-Andalus*.

Enfin, l'Italie et la Belgique poseront leurs problèmes de translittération et proposeront des solutions.

Geneviève HUMBERT-FOURCADE.